



SAS GERALYON
Barème Gestion Locative
2024

PRESTATIONS LOCATION

- Estimation de la valeur locative de votre bien
- Mise en location
- Organisation et accompagnement des visites
- Vérification des garanties locatives et de la solvabilité
- Rédaction du bail
- Etat des lieux d'entrée
- Visite de conseil après réception dédite locataire
- Etat lieux de sortie

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail	Bailleur : 10€ /m ² Locataire : 10€ /m ²
Honoraires de réalisation d'état des lieux	Bailleur : 3€ /m ² Locataire : 3€ /m ²
Frais d'entremises et négociation	Bailleur : 150€

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés, soumis à la loi du 6 juillet 1989, sont partagés entre locataires et propriétaires. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égale au plafond fixé par le décret n°2014-890 du 1^{er} Aout 2014. Année de référence : 2014 – ZONE TENDUE

HONORAIRES STATIONNEMENT (garage ou parking)

Rédaction bail Code Civil	Bailleur : 150€ /lot Locataire : 150€ /lot
---------------------------	---

PRESTATIONS ANNEXES

Rédaction bail Habitation - Loi 1989	Bailleur : 250€
Sans recherche de locataire ni état des lieux	
Rédaction d'un avenant au contrat de bail	Demandeur : 150€
Avis de valeur (succession, notaire etc....)	150€
Location Locaux commerciaux (à charge du preneur)	3 mois de loyer CC
Location Locaux Professionnels (à charge du preneur)	10% du loyer de la 1ere période triennale
Honoraires Avocat et commissaire de justice	A charge demandeur / preneur

ASSURANCES GARANTIES LOCATIVES :

2% des loyers et charges encaissés

Prix TTC

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7.2%	8.4%	9.6%	
En % HT de l'encaissement	6%	7%	8%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Réédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique (1 ^{ère} mise en location)	○	○	●	50 € TTC/dossier
Visite Conseil	○	○	●	90 € TTC/visite
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	90 € TTC par an et par lot
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	○	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	○	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	○	90 € TTC/heure
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	90 € TTC/heure
Assurance Loyers Impayés : ARILIM x SWISSLIFE	*	*	*	2% loyers CC encaissés
Assurance Loyers Impayés : GARANTIE VISALE - MOBILIJEUNE	*	*	●	50€TTC/dossier

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

○ Prestation complémentaire payable à l'acte

* Prestation optionnelle